



Budget 2023

6 783 921 € toutes sections confondues

Le budget primitif 2023 adopté lors de la séance du 14 décembre dernier est soumis, toutes proportions gardées, aux mêmes contraintes que le budget de chacune et chacun d'entre nous : une augmentation très forte des coûts de l'énergie, une inflation qui touche toutes les prestations et contrats souscrits par la commune (restauration scolaire, entretien, électricité et gaz, prestations de service et travaux...). Au regard du contexte économique général complexe, un budget d'investissement ambitieux et une maîtrise des dépenses de fonctionnement ont été votés.



Pour 2023, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur les activités scolaires et périscolaires, répondant ainsi à l'accroissement de la demande des Feucherollais. C'est là le signe positif que les activités reprennent après la crise sanitaire.

Le financement du budget repose sur la taxe foncière

La suppression définitive de la taxe d'habitation fait désormais reposer le financement du budget principalement sur la taxe foncière. Le taux de celle-ci sera maintenu mais sa base de calcul suivra l'évolution de l'inflation conformément à la loi de finance 2023. Les tarifs payés par les usagers demeureront inchangés pour 2023 sauf les droits de place, location de matériel de loisirs, brocante, qui n'ont pas été actualisés depuis plusieurs années.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Le budget est en augmentation de 9,9%, compte-tenu de l'intégration du budget de la Caisse des écoles et de la hausse de 15% des fluides énergétiques, (hausse de 30% si la commune n'était pas membre des groupements de commande mis en place par le SEY). Dans ce contexte une maîtrise des dépenses de fonctionnement est indispensable.

Quant aux dépenses réelles de fonctionnement, celles-ci augmentent de 5,91% par rapport au BP 2022, soit une augmentation légèrement inférieure à l'inflation prévue.

L'effort de mutualisation entre les communes et les services de la CCGM sera amplifié en 2023 notamment en matière d'informatique et de communication.

Cette gestion rigoureuse permet de dégager une épargne brute de 546 992 € pour financer les dépenses d'investissement.

L'embellissement de la commune comme priorité

La priorité en matière d'investissement est donnée aux travaux de voirie de la Grande Rue et de la rue de Poissy, à l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Etang, à la rénovation de l'école de la Trouée, à la rénovation énergétique des bâtiments, à la vidéoprotection et à l'environnement.

Il faut saluer le soutien très important de la Région et du Département pour ces opérations d'investissement.

Service

Finances

Mairie de Feucherolles
39 Grande Rue
78810
Feucherolles
[01 30 79 93 10](tel:0130799310)
finances@feucherolles.fr
Infos pratiques

Principaux investissements en 2023

- Études détaillées de rénovation énergétique et thermique des bâtiments municipaux
- Valorisation des patrimoines, études et travaux
- Rénovation de la toiture / école La Trouée
- Enfouissement des réseaux rue de l'Etang (comprenant la contribution au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY))
- Eclairage public (passage en LED, programmation de l'extinction)
- Vidéoprotection (rénovation et extension)
- Migration et sécurisation de l'infrastructure informatique communale et

intercommunale

Documents

[Dossier budget 2023](#)